

Département
de la Drôme
Arrondissement
de Valence
Commune
de La Roche de Glun

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION DU
CONSEIL MUNICIPAL

N°19/2023

Nombre de membres présents en exercices :23
Nombres de membres présents : 17
Nombre de suffrages exprimés : 22

Date de la convocation : 6 avril 2023

SEANCE DU 11 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril à dix-huit heures trente, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de La Roche de Glun, régulièrement convoqués, salle du Conseil à la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel GOUNON, Maire en exercice.

Etaient présents : M. GOUNON Michel, M. STRANGOLINO Patrick, M^{me} FAURE Muriel, M. GIRANTHON Frédéric, M. VALETTE Olivier, M. Serge ZUCHELLO, M^{me} BONHOMME Stéphanie, M. GRANGER Patrick, M. DELHAUME Patrick, M. POUYET Jean-Marc, Monsieur BETTON Richard, M. RIMBERT Charles-Henri, M^{me} GUIBERT Frédérique, M^{me} PROVO Christiane, M. GOURDOL Bruno, M. David MARGIRIER, M^{me} Valérie FAURE.

Absents représentés : M^{me} PLANET Joëlle (pouvoir donné à M. Serge ZUCHELLO), Madame Alexandra BAUSSERON (pouvoir donné à M^{me} Stéphane BONHOMME), Madame Yolande HUSSON (pouvoir donné à M. Olivier VALETTE), Madame Sandra JULLIEN (pouvoir donné à Monsieur Michel GOUNON), Monsieur Christophe ROMEGOUX (pouvoir donné à M. Frédéric GIRANTHON).

Absent excusé : Madame DUCLAUD Nathalie.

M^{me} BONHOMME Stéphanie est nommée secrétaire de séance.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 23.

OBJET : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LA SALLE LA MUSARDINE POUR LE 34^{ème} FESTIVAL NATIONAL DES HUMORISTES - 27 août 2023

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le 34^{ème} festival national des humoristes doit se tenir le 27 août 2023. La tenue de ce festival contribue au rayonnement de la ville.

Il est proposé aux membres du conseil municipal de mettre à disposition à titre gratuit la salle la MUSARDINE.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur Michel GOUNON, Maire,

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés, le Conseil municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer une convention de mise à disposition gratuite de la salle LA MUSARDINE pour la tenue du 34^{ème} Festival des humoristes qui doit avoir lieu le 27 août 2023 ;

Le Maire,
Michel GOUNON



Certifié exécutoire par Le Maire compte tenu
De sa transmission en préfecture le
Et de sa publication le